

*Malvoz*

*Br. 2.450 B.*

# ACTA MEDICA LATINA

ORGANE DE LA FÉDÉRATION DE LA PRESSE MÉDICALE LATINE

Publié sous le Patronage de

- A. AUSTREGESILLO (Rio de Janeiro) — J. BEJARANO (Bogotá) — J. BORDET (Bruxelles)  
Mariano R. CASTEX (Buenos Aires) — F. CASTILLO NAJERA (México)  
A. COSACESCU (Iasi) — A. CRAMER (Genève) — D. DANIELOPOLU (București)  
F. DOMINGUEZ (La Habana) — EGAS MONIZ (Lisboa) — G. ETIENNE (Nancy)  
Noël FIESSINGER (Paris) — E. FORGUE (Montpellier) — D. GIORDANO (Venezia)  
J. GOYANES (Madrid) — R. HORNO ALCORTA (Zaragoza) — Ricardo JORGE (Lisboa)  
A. LESAGE (Montréal) — Maurice LÉPER (Paris) — Léopold MAYER (Bruxelles)  
E. MORELLI (Roma) — N. PENDE (Genova) — G. PITTALUGA (Madrid)  
P. RONDOPOULOS (Athènes) — G. SANARELLI (Roma)

et avec le Concours de

- G. BAILLIÈRE (Paris) — R. BECKERS (Bruxelles) — F. CHAVANNE (Lyon)  
F. COCA (Madrid) — João COELHO (Porto) — P. COSSIO (Buenos Aires)  
R. DE BLASIO (Napoli) — T. DE SANCTIS MONALDI (Roma) — M. GELAT (Le Caire)  
F. LE SOURD (Paris) — Juan NOGUERA (Madrid) — I. PAVEL (București)  
P. PICCININI (Milano) — O. RODRIGUES LIMA (Rio de Janeiro)  
H. TECON (Lausanne) — H. TURO (Barcelona)

Rédacteur en chef : L. M. PIERRA (Paris)

Secrétaire de la Rédaction :

Gilbert ERLANDE  
(Marseille)

Secrétaire administratif :

Robert GARDETTE  
(Paris)



L'EXPANSION SCIENTIFIQUE  
FRANÇAISE  
23, rue du Cherche-Midi, PARIS

Publication bimestrielle



à mes chers amis de l'U.H.  
E. Malvoz

## L'inflation des intellectuels et l'encombrement des carrières libérales \*

Par le Prof. E. MALVOZ (Liège)

Nous sommes à l'époque de l'année où les institutions d'enseignement ouvrent leurs portes aux nouveaux écoliers et étudiants.

Naguère encore, à la cérémonie traditionnelle de la reprise des cours, on entendait les Recteurs des Universités se féliciter de la nouvelle augmentation du nombre des élèves.

Les Universités étaient fières du nombre toujours croissant de leurs étudiants. C'était d'une Université à l'autre — en Belgique notamment — à qui produirait, dans les statistiques annuelles, un plus fort total d'élèves !

Aujourd'hui, il semble que les discours des officiels ne reflètent plus le même enthousiasme, et des personnalités aussi averties que le Recteur de l'Université de Paris n'ont pas hésité, dans maintes circonstances, à signaler le danger social que représentent les milliers de diplômés universitaires à l'assaut des carrières libérales ! M. CHARLETY, entre autres mesures, proposait même le retour à la vie rurale !

Il est inutile d'aligner ici des chiffres et des statistiques pour établir cette vérité, qui crève les yeux, que dans tous les pays le nombre des « intellectuels » a démesurément augmenté par rapport aux « manuels » et que cette situation crée un véritable danger si les Facultés et Grandes Écoles continuent à multiplier encore le nombre de leurs licenciés et docteurs sans leur assurer des débouchés leur permettant de gagner leur pain !

Il n'est pas douteux que l'hitlérisme a dû son succès à toute cette jeunesse sans emploi qui se pressait au seuil des carrières, constituant ainsi la formidable armée des ingénieurs, des chimistes,

\* Conférence prononcée à l'occasion du 3<sup>me</sup> Congrès de la Presse médicale latine (Paris, 20 octobre 1934).

1934 !!

des docteurs de tout grade jetés sur le pavé par les nombreuses Universités et Écoles techniques de l'Allemagne.

Voici, d'après un journal français, quelques données sur la crise de l'intellectualité en Allemagne, au cours des années qui ont précédé le triomphe d'Hitler.

Dans toutes les universités allemandes, il existe un bureau de renseignements dont le principal but est d'orienter les étudiants vers une carrière et de leur indiquer les professions où ils ont le plus de chances de trouver une occupation. Selon le bureau de Berlin, les carrières libérales étaient tellement encombrées il y a trois ans que l'on ne savait guère quel conseil donner aux jeunes gens.

Avant la guerre on comptait en Allemagne 30.000 médecins ; on en comptait vers 1932 environ 44.000. Or les limites territoriales du Reich ont été rétrécies, et le nombre des malades « libres », c'est-à-dire de ceux qui ne bénéficient pas des avantages des caisses de malades des assurances sociales, a considérablement diminué.

Les caisses de malades, d'ailleurs, ne s'adressent pas volontiers aux jeunes médecins ; il en résulte pour ceux-ci un malaise extraordinaire.

Plus de dix mille étudiants prussiens (la Prusse représente les deux tiers de l'Allemagne) se préparaient à la carrière pédagogique. Or, il n'y a que quatre cents places vacantes par an ! Il faudrait que les candidats se résignent à attendre qu'une place soit libre pendant un laps de temps variant de dix à vingt ans !

L'étude des sciences juridiques affectait, elle aussi, des proportions inquiétantes. Alors qu'en 1913-1914, on ne comptait que 9803 étudiants en droit, il y en avait 22.985 vers 1932. En Prusse particulièrement, l'augmentation atteignait 70 % depuis 1925.

Or, la carrière judiciaire est comble, et dans l'administration il n'est question que de compression du nombre des fonctionnaires. Le commerce, l'industrie et les administrations municipales restreignent également leur recrutement pour des raisons d'économie.

Quant à la carrière diplomatique, elle n'offrait de débouchés que pour douze candidats par an.

On comptait des milliers de chimistes diplômés sans emploi : l'industrie ne pouvait absorber les copieux bataillons d'après guerre.

Pour les Écoles supérieures de commerce (la formation univer-

sitaire des commerçants est une question très controversée en Allemagne), là aussi l'offre était supérieure à la demande.

En ce qui concerne les professions techniques (ingénieurs, etc.), l'augmentation formidable de la population estudiantine dépassait démesurément les offres de situation : 26.000 étudiants en 1923 contre 12.800 en 1913. Il importe d'ailleurs de tenir compte de la concentration industrielle : en groupant dans d'immenses affaires des usines et des fabriques qui, travaillant isolément, exigeraient une direction et un personnel autonomes, on supprime un grand nombre d'emplois. C'est la raison pour laquelle tant d'ingénieurs et techniciens allemands ont dû s'expatrier, surtout en Russie soviétique, qui, à un moment donné, regorgeait de spécialistes allemands.

Il n'y avait guère qu'une carrière offrant encore des perspectives à ceux qui s'y préparaient : la carrière ecclésiastique catholique ! Les facultés de théologie catholique sont, en Allemagne, annexées aux Universités. Ce sont les seules qui se plaignaient d'un relâchement d'affluence. Soit dit en passant, ce n'est pas l'attitude d'Hitler vis-à-vis du clergé catholique qui repeuplera ces Facultés...

En résumé, les carrières libérales étaient de plus en plus encombrées en Allemagne, alors que dans le commerce et l'industrie on contestait que la formation universitaire fût celle qui convienne le mieux à ce genre d'occupation.

En ce qui concernait l'enseignement secondaire en Allemagne, de 1922 à 1927, la population de la Prusse ne s'était accrue que de 3,63 % ; or, dans la même période, le nombre des élèves des écoles secondaires avait augmenté de 67 %. Il en résultait des charges formidables pour le budget, puisqu'un lycée coûte par an 622 marks or !

L'enseignement des collèges et des lycées entraînait fatalement la congestion des universités et des écoles supérieures.

Alors qu'en 1900, on ne comptait que 33.000 étudiants, on en comptait 112.000 en 1928. Cet encombrement des Universités a provoqué une affluence extraordinaire des candidats aux professions libérales et à l'administration, incapables de leur offrir des débouchés suffisants. La masse des candidats déconfits a reflué vers les carrières commerciales et industrielles, où on leur offre des situations sans le moindre rapport avec la culture acquise péniblement et à grands frais.

Telle était la situation en Allemagne avant la révolution qui a donné le pouvoir absolu à Adolf Hitler. Nous verrons ce qu'il tente de faire pour arrêter cette inflation intellectuelle.

L'encombrement des carrières libérales, l'afflux des élèves dans les lycées et les universités, la crise en résultant, ont été constatés dans les autres pays par ceux qui se sont penchés sur ces graves problèmes.

En France, 8.000 candidats s'étaient présentés au baccalauréat en 1860, alors que le pays n'était guère moins peuplé qu'aujourd'hui.

A l'heure actuelle (et il est à prévoir que d'ici peu d'années, les filles affronteront le bachot aussi nombreuses que les garçons), près de 80.000 candidats se présentent au baccalauréat !

M. Charles Devert citait récemment le fait d'un industriel qui, obligé de confier l'éducation de sa fille à une institutrice, reçut, à la suite d'une annonce dans un journal, les offres de soixante dames. Le même jour sa femme, ayant besoin d'une cuisinière, ne recevait aucune réponse à l'annonce qu'elle avait fait paraître !!

Veut-on quelques chiffres concernant d'autres pays que la France et l'Allemagne ? L'inflation intellectuelle est mondiale.

Nous les empruntons à un excellent petit livre qui devrait être lu par tout le monde : *Que faire de nos fils et de nos filles*, par Paul Allard.

Voici l'état comparatif du surpeuplement des universités et du chômage des intellectuels par rapport à l'avant-guerre dans quelques pays pris au hasard :

	1913	1925	1932
Allemagne .....	77.143	88.096	129.606
Italie .....	28.026	43.036	47.723
France .....	41.044	49.733	77.088
Suède .....	6.363	8.989	11.302
Hollande .....	5.500	9.438	12.725
Pologne .....	15.000	37.125	49.770
Grèce .....	3.345	11.725	8.409
Espagne .....	19.858	29.336	35.992
Bulgarie .....	1.822	5.905	8.709

Ce tableau suffit pour établir clairement que partout où l'on constate une forte augmentation du nombre des étudiants, cette augmentation n'est pas nécessairement liée au mouvement général de la population, et c'est bien cela qui est inquiétant.

Cela nous entrainerait beaucoup trop loin de rechercher les causes multiples de cette formidable augmentation, dans la plupart des pays, de ceux qui aspirent à la conquête d'une carrière libérale.

Il en est une qui mérite une attention particulière : on constate de plus en plus l'augmentation des élèves d'origine ouvrière ou provenant des milieux de petits employés ou de ce qu'on appelle la petite bourgeoisie. Et ici joue ce que M. Justin Godart appelle le « préjugé aristocratique ». Il est indéniable — et c'est une erreur de notre état social — que la même considération ne s'attache pas au travailleur aux mains calleuses qu'à l'intellectuel en veston. L'ouvrier qui souffre de la crise et du chômage n'a qu'un désir, c'est qu'il ne soit pas ouvrier.

Les familles, écrit M. Paul Allard, sont possédées du préjugé selon lequel il y a deux catégories de sujets : les uns, qui sortent de l'enseignement primaire et des écoles professionnelles destinés à ce qu'on appelle des « métiers » ; les autres issus de l'enseignement secondaire et voués aux « carrières » ou aux « professions ». Il n'est pas un Français moyen, ajoute M. Paul Allard, qui ne veuille faire de son fils un Français « au dessus de la moyenne » !

Théoriquement toutes les ambitions sont possibles et permises... Pratiquement, toutes les portes se ferment... Situation tragique ! !

Le préjugé aristocratique est tellement enraciné que, dans notre pays industriel, le mineur wallon préfère envoyer son fils au Conservatoire pour en faire un musicien plutôt que de lui voir continuer son métier exercé de père en fils depuis des générations : de là l'abondance d'ouvriers étrangers !

Notre concitoyen Clément Vautel (car Vautel est non seulement belge mais liégeois !) dans un de ses Films du *Journal*, remarquait récemment, très malicieusement, la tendance de chacun à notre époque, que l'on dit démocratique, à s'orner d'un titre lui paraissant devoir le faire monter d'un échelon dans l'échelle sociale. On aime les appellations nobles !

C'est ainsi que les portiers sont devenus des concierges, un concierge de théâtre devient un conservateur. Il n'y a plus de barbiers,

les successeurs de Figaro sont devenus « des artistes capillaires », les gardes champêtres sont devenus des « appariteurs », les maîtres d'écoles — un beau nom cependant — des « instituteurs », les apothicaires des « pharmaciens » et les servantes des « bonnes », en attendant que les domestiques soient promus des « employés de maison » ; le voyageur de commerce se dit « représentant de commerce » ; le comédien s'appelle « artiste dramatique », un simple chanteur se fait appeler « artiste lyrique », un cordonnier est un « chasseur », une infirmière, c'est une « assistante sociale », une garde malade une « visiteuse », la petite bonne d'enfant une « élèveuse » !!!

Il est question en Belgique de procurer des emplois à d'innombrables jeunes filles, sans fortune, de la bourgeoisie, de les mettre, après leur avoir donné une éducation ménagère, à la disposition des familles pour certaines tâches telles que la couture, la lingerie, c'est le retour à la vieille couturière d'autrefois. Seulement, pour ne pas les humilier, on les qualifierait d'« assistantes familiales » !

Nos confrères vétérinaires eux-mêmes, en Belgique, n'ont plus voulu se contenter du titre, cependant respecté, de « médecins vétérinaires ». Un vote du Parlement leur permet de s'appeler désormais : « Docteurs vétérinaires » ! Et les fermiers, leurs clients, sont devenus des « éleveurs » !

L'inflation des intellectuels, et le chômage qu'elle entraîne, n'ont pas laissé les gouvernements indifférents. Il n'est pas un des Bulletins de la « Coopération intellectuelle » de la Société des Nations qui ne consacre une longue rubrique à l'encombrement des professions libérales et aux mesures prises dans les divers pays.

Il suffit d'un examen sommaire de ces mesures pour se rendre compte que, bien qu'elles soient provoquées par les mêmes préoccupations, elles varient sensiblement de pays à pays, dans les principes mêmes qui les inspirent. Il semble, par conséquent, intéressant d'exposer ici quelques-unes de ces initiatives les plus récentes.

En Allemagne, d'abord. Comme il a été dit déjà, le nombre des étudiants a augmenté après la guerre dans de telles proportions qu'on évaluait dernièrement à cent cinquante mille, le nombre des diplômés dans l'attente d'une occupation, tandis que l'on estime que dans les conditions les plus favorables, c'est seulement 10.500 emplois qui deviendraient chaque année disponibles !

Pour remédier à cette situation, le gouvernement allemand vient de procéder à des mesures limitant le nombre des étudiants admis à suivre les cours des universités. Le Ministre de l'Intérieur du Reich, conformément au décret sur l'application de la loi du 25 avril 1933 « contre l'encombrement dans les écoles allemandes et les universités », a limité à 15.000 le nombre des bacheliers à qui sera accordé en 1934 l'« aptitude universitaire ».

Ceci ne peut être accordé qu'aux bacheliers que leurs aptitudes intellectuelles et physiques, la valeur de leur caractère et, en un mot, l'ensemble de leur personnalité, rendent particulièrement dignes de suivre les cours universitaires.

Une période obligatoire de quatre mois au service national du travail et de six semaines dans un camp devra être accomplie par tout bachelier, qui sera alors autorisé à suivre les cours d'enseignement supérieur. Une période obligatoire au service du travail féminin sera également instituée pour les étudiantes.

Ce nombre de 15.000 étudiants se répartit entre les seize États du Reich selon leur importance et la densité de leur population.

C'est ainsi que celui de la Prusse pourra compter sur 8.984 nouveaux étudiants, tandis que celui de Lippe en aura seulement 12.

Le nombre des jeunes filles auxquelles le brevet d'aptitude universitaire peut être accordé ne doit pas dépasser dans aucun des États dix pour cent du total.

On laisse même entendre que, dans les années qui vont suivre, il faut s'attendre à ce que le nombre de 15.000 brevets baisse progressivement dans une mesure encore indéterminée, afin que la même rigueur de sélection s'applique à ces années de natalité plus faible par suite de la guerre.

La limitation du nombre des étudiants admis à l'université sera accompagnée de mesures efficaces pour diriger vers des professions pratiques les bacheliers à qui sera refusé l'« aptitude universitaire ».

Cette tâche incombe à l'Institut du Reich de placement et d'assurance-chômage, qui fera des cours d'orientation professionnelle (auxquels les parents sont invités), afin de diriger ces jeunes gens vers les professions qui leur conviennent. Ces Instituts de formation et d'apprentissage seront constitués, avec l'aide des commissions locales, près des autorités nationales et communales et près des offices du travail dans toutes les branches des métiers : com-



merce, industrie, agriculture, de façon à ce que les bacheliers sans brevet d'aptitude universitaire puissent être facilement incorporés dans la vie économique du pays.

En France, un « Bureau universitaire de statistique » a été créé il y a quelques mois au Ministère de l'Éducation nationale. Ce bureau s'est donné pour objet initial la centralisation des renseignements touchant les carrières ; il se tient en outre à la disposition des étudiants pour les documenter sur les carrières auxquelles ils peuvent prétendre avec les diplômes qu'ils ont en vue.

Mais le but principal est d'établir un équilibre entre le nombre des postes dans les carrières libérales ou administratives, et celui des candidats. On préconise déjà toute une série de mesures pour le relèvement du niveau des études supérieures, le renforcement des examens, une garantie plus efficace de la valeur des diplômes universitaires.

Pour certaines professions particulièrement, telle que la carrière médicale, on pense qu'une sorte d'état du marché du travail intellectuel pourra permettre une meilleure répartition des médecins entre la ville et la campagne et entre les diverses spécialisations.

Mais l'intervention la plus frappante tendant à limiter le nombre des étudiants en médecine est celle du Professeur Georges PORTMANN, sénateur de la Gironde : celui-ci a déposé au Sénat une proposition dont l'exposé des motifs fournit des données saisissantes sur les grands dangers, d'ordre moral autant que matériel, pour la profession médicale elle-même, du fait que de 16.815 que représentait le nombre des médecins en 1900, ce nombre est de 27.500 en 1928, avec une population accrue de deux millions d'habitants à peine !

Ce projet PORTMANN a reçu, dans la presse médicale française, un accueil très favorable, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre dans un pays très attaché aux idées de liberté et d'égalité.

Un journaliste français très connu, le Dr DUCHESNE, du *Concours médical*, s'est montré particulièrement sympathique à ce projet, qui a vivement attiré l'attention des syndicats médicaux.

La France applique, d'ailleurs, depuis toujours le système de la sélection et du concours à l'École polytechnique, à l'École Normale supérieure, dans les grandes écoles d'ingénieurs, à l'Institut agronomique, à l'École vétérinaire, etc.

Ce que l'on a appelé le « recrutement sélectif » implique une petite proportion d'élus sur un grand nombre d'appelés. Le prestige qui serait assuré à la profession médicale par la limitation du nombre des médecins ne ferait qu'accroître la valeur intellectuelle et morale des candidats.

En Italie, parmi les mesures adoptées dans ces derniers temps, il faut citer celles qui obligent les administrations de l'État à publier chaque année la liste des concours qui sont ouverts au cours de l'année suivante pour les places libres de toute catégorie ou spécialité.

La presse italienne a publié, en décembre dernier, la liste des places disponibles au cours de 1934 : elles étaient au nombre de 7.700, dont 2.524 réservées aux jeunes gens munis de diplômes d'Universités ou Écoles supérieures.

Un décret du 28 novembre 1933 donne aux administrations de l'État, même autonomes, la faculté de limiter la nomination des femmes dans les concours. Ceci peut avoir, suivant l'application qui sera faite dans la pratique, des répercussions plus ou moins sensibles sur la situation générale des diplômés.

En Angleterre, parmi les mesures prises, signalons, d'après une communication orale du Professeur NUTTAL (de Cambridge), que cette université célèbre, comptant des milliers d'étudiants, a limité à cinq cents le nombre des jeunes filles admises comme étudiantes. Citons aussi la décision admise par l'Université d'Aberdeen (Écosse), qui limite à cent étudiants nouveaux seulement ceux qui seront admis à la Faculté de médecine pour la prochaine année.

En Suède, ce que l'on peut noter de particulièrement intéressant concernant ce pays, c'est qu'une vaste enquête sur la situation des professions intellectuelles est organisée en ce moment et confiée à deux éminentes personnalités universitaires. Cette enquête devra permettre notamment de préciser le nombre des travailleurs intellectuels qui sont en chômage complet ou partiel, qui travaillent contre une rémunération insuffisante ou nulle, ou qui sont employés à un travail ne correspondant pas directement à leurs aptitudes.

En Pologne, de même qu'en Allemagne, le *numerus clausus* est appliqué dès à présent.

C'est en vertu de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur que le ministre des Cultes et de l'Instruction publique peut restreindre le nombre des étudiants pour la durée d'une année scolaire. La sélection se fait par le « Concours », sauf pour les Facultés de Droit et de Lettres.

On dirige le plus possible les candidats qui n'ont pas réussi à ce concours sélectif, vers les écoles professionnelles, une active propagande est faite dans cette intention par la T. S. F. et par la presse.

En Suisse, une initiative qui mérite d'être signalée, c'est celle qu'a prise le Conseil de l'École Polytechnique fédérale de Zurich : celui-ci, ayant constaté qu'un grand nombre de diplômés sont restés sans emploi, a organisé à partir de cette année des cours pratiques pour jeunes ingénieurs qui viennent d'achever leurs études à Zurich et qui se trouvent sans travail. La durée des cours est de neuf mois. Une légère rétribution est allouée à chaque élève, dont les frais sont supportés par la Confédération, les Cantons, les Communes et l'Association des anciens élèves de l'École Polytechnique.

En Hongrie, l'Association des avocats de Budapest a adopté récemment une résolution demandant qu'aucun étudiant nouveau ne soit admis à la Faculté de Droit de Budapest pendant quelques années, tellement est excessif le nombre des avocats inscrits au Barreau de la capitale.

En Hollande, il a été décidé que le Bureau des Statistiques des Pays-Bas, établirait la statistique des professions intellectuelles afin de permettre de calculer d'une façon approximative les besoins probables du marché du travail intellectuel.

La Belgique, malgré le nombre de plus en plus grand des étudiants, particulièrement en médecine, ne paraît pas avoir apporté autant d'attention aux problèmes concernant le chômage des intellectuels universitaires que dans les autres pays.

Mais nul doute que la question ne soit, là comme ailleurs, bientôt à l'ordre du jour. Déjà, au cours de la semaine sociale universitaire de l'Institut Solvay, qui vient de tenir sa session annuelle à Bruxelles, le docteur COPPEZ, président du Collège des Médecins de Bruxelles, a poussé un cri d'alarme.

De 2.600 en 1900, le nombre des médecins belges est passé en 1931 à 5.700.

Alors qu'il y a un demi-siècle, l'Université de Liège, par exemple, ne délivrait le diplôme final de docteur en médecine qu'à une moyenne annuelle de 15 à 20 médecins, ce nombre a actuellement triplé.

Trois à quatre cents médecins sortent chaque année des Universités belges. On peut prévoir qu'il y aura bientôt, si des mesures ne sont pas prises, un médecin par moins de mille habitants !

Dans certaines villes, on compte déjà un médecin par 600 habitants !

Il est inutile de pousser plus loin l'énumération des mesures prises dans les divers pays de l'Europe pour combattre l'inflation des intellectuels universitaires et faire cesser la disproportion de plus en plus grande qui se manifeste entre les places disponibles et le nombre des jeunes gens aspirant à une situation.

Nous plaçant particulièrement sur le terrain médical, et voyant la question surtout au point de vue social, nous croyons que tôt ou tard il faudra bien qu'on en arrive à l'une ou l'autre solution basée sur le principe du « recrutement sélectif ».

Le projet français du Sénateur PORTMANN mérite de retenir l'attention des syndicats médicaux.

Il est un point de vue qui n'a guère été envisagé jusqu'à présent et qui me paraît un argument décisif en faveur des projets, quels qu'ils soient, devant aboutir à la limitation du nombre des étudiants en médecine et, par le fait même, à arrêter l'encombrement de la carrière médicale.

C'est qu'il est déjà devenu impossible à l'heure actuelle — et que sera-ce si les étudiants en médecine deviennent encore plus nombreux ? — de réaliser le rêve des grands réformateurs de l'enseignement de la Médecine, qui, il y a un demi-siècle, ont entrepris auprès des pouvoirs publics, cette magnifique propagande qui, en Belgique comme en France et ailleurs, a abouti à la création des Instituts universitaires, des laboratoires de recherches et des cliniques modernes.

Contrairement à ce qu'on croit trop généralement, ce n'est pas en se plaçant au point de vue des professeurs eux-mêmes, et dans

le but de leur fournir des locaux et du matériel qui leur manquaient, que cette propagande s'est exercée.

Pour ne citer que celles-là, les admirables recherches de PASTEUR, de Claude BERNARD ne se sont-elles pas poursuivies dans des locaux dont ne se contenterait pas aujourd'hui le dernier des garçons de laboratoire ?

J'ai pu, comme étudiant en médecine, visiter souvent les laboratoires où travaillaient, vers 1883, les grands savants qui ont jeté le plus d'éclat sur l'Université de Liège : Édouard Van BENEDEEN, fondateur de l'embryologie moderne ; Léon FRÉDÉRICQ, un des grands maîtres de la physiologie ; Walter SPRING, l'illustre chimiste !

C'étaient de bien pauvres installations, faisant aussi pitié que celles dont disposaient à Paris les collaborateurs de PASTEUR, rue Vauquelin.

Que réclamaient donc ces savants pour les élèves suivant leurs cours ? La possibilité pour ces derniers d'être débarrassés d'un enseignement qui était resté jusqu'alors purement dogmatique, le remplacement des cours dictés par les travaux de laboratoire, organisés dans des Instituts ouverts à tous. Cette fréquentation ne devait pas être passive, conçue en vue de vérifier après coup la sincérité des expériences du maître, mais il devait s'agir d'une fréquentation active consacrée à la recherche : ce serait là, au contact direct avec le professeur et sous sa direction excitante, que l'étudiant apprendrait à observer, à analyser, à confronter les résultats expérimentaux, à s'habituer à la critique, à la discussion, à se faire peu à peu une opinion, non pas d'après le dictat du professeur, mais d'après sa conviction personnelle, rationnellement acquise. Et l'étudiant en médecine, passant ensuite dans les stages hospitaliers, initié déjà à l'observation des phénomènes biologiques, appliquerait à l'étude du malade un esprit éduqué par la méthode expérimentale et rompu déjà à la recherche scientifique.

Ce programme a-t-il pu être réalisé ? Il eût pu l'être si le nombre des élèves fréquentant les cours des Facultés de médecine n'avait pas subi une augmentation inattendue et si ces laboratoires de chimie, de physique, de zoologie, de botanique, d'histologie, de physiologie, de bactériologie, d'anatomie pathologique, au lieu d'être fréquentés, comme ils l'eussent été il y a un demi-siècle, par quelques dizaines d'élèves, n'étaient pas devenus inaccessibles aux

centaines d'étudiants inscrits aujourd'hui aux Facultés de médecine.

Les travaux pratiques, qui leur sont imposés, ne peuvent plus, dans la situation actuelle, étant donné le nombre des élèves, consister qu'en une succession de manipulations et démonstrations, dans un ordre toujours le même, et presque machinal, sans possibilité pour le professeur et l'élève d'entrer en contact d'une manière beaucoup plus fructueuse.

Je me souviens très bien que lorsque vers 1880, à Liège, le professeur Édouard VAN BENEDEN élaborait les plans de son grand Institut de Zoologie, il prévoyait un maximum de soixante élèves inscrits à la première année de la Faculté des sciences, et il avait prévu les locaux nécessaires pour que ces étudiants pussent fréquenter toute l'année des laboratoires de zoologie expérimentale.

Ces élèves sont plus de deux cents aujourd'hui ! Il y a impossibilité matérielle, dans ces conditions, à réaliser le rêve conçu par les grands savants de la seconde moitié du siècle passé, de voir tous les étudiants en médecine passer leurs journées non plus seulement à écouter les leçons, mais à s'initier à la méthode expérimentale en fréquentant les laboratoires de recherches et, plus tard, à accomplir des stages réellement fructueux dans les hôpitaux et les cliniques.

Ils sont trop !

Et s'il en est déjà ainsi dans des universités de moyenne importance telles que celles de la Belgique, n'est-il pas évident que l'impossibilité de donner aux laboratoires des Facultés de médecine toute leur valeur éducative est bien plus grande encore dans des centres comme Paris, où beaucoup de futurs médecins sont forcément privés, par suite de leur surnombre, de la formation scientifique de base qui leur est indispensable ?

En vain objectera-t-on que ce labeur est au-dessus des forces des élèves, qu'il exigerait trop de temps, de matériel, de locaux.

Si une sélection très sévère des futurs médecins réduisait leur nombre, il serait parfaitement possible de cultiver chez le plus humble des élèves l'esprit du savant. En outre, il est possible de concevoir des formules d'examens ou de concours adaptées à des méthodes didactiques réfléchies, et permettant de vérifier la culture scientifique d'élèves dressés aux méthodes actives de l'observation et de la critique.

En résumé, dans l'intérêt de la meilleure formation possible des

médecins, il faut prendre les mesures nécessaires pour un recrutement sélectif des étudiants ayant l'ambition d'exercer la plus noble des professions, dont l'importance sociale grandit chaque jour. Il faut que les élèves qui représentent l'élite de la jeunesse puissent consacrer la plus grande partie de leur temps au travail personnel, accompli dans les laboratoires et les cliniques sous le contrôle continu et vigilant du maître.

Cette limitation des élèves s'impose d'autant plus que, si l'on n'y prend garde, les professions dites libérales finiront par devenir des métiers de parias, ainsi que l'avait prévu, il y a longtemps, Jules Vallès en écrivant ce saisissant manifeste, toujours d'actualité, « Le Bachelier ».

\* \* \*

Nous avons envisagé jusqu'à présent, dans cette étude, la question de l'encombrement de la carrière médicale.

Mais il est un autre point de vue à considérer : celui de *l'avenir des jeunes savants désireux de consacrer leur vie à la recherche scientifique pure*.

Quelles perspectives s'ouvrent devant eux, le jour où, ayant acquis la célébrité par la haute valeur de leurs travaux, ils voient toutes les portes fermées devant eux et se retrouvent plus démunis encore qu'à leur sortie de l'université ?

Cette question est intimement liée à celle de *l'échange des professeurs et des savants de pays à pays*.

On ne peut nier qu'avant 1914, si la France — pour citer la grande nation qui occupe la place la plus en vue dans le monde latin — ne le cédait à aucune autre par la valeur de ses élites (les prix Nobel en font foi), une situation de plus en plus prépondérante était prise par l'Allemagne dans les pays germaniques, anglo-saxons et slaves, véritablement conquis par les méthodes et les conceptions pédagogiques d'outre-Rhin.

On peut dire qu'avant 1914, l'Allemagne avait réussi à constituer un véritable Zollverein scientifique englobant la Hollande, le Danemark, les pays scandinaves, l'Autriche, la Hongrie et même la Russie, y compris la Pologne et les pays baltes. Une grande Université allemande a fleuri longtemps, sous le régime russe, à Dorpat en Esthonie ; une autre à Prague en Bohême.

///

lisme scientifique en faisant appel, pour ses chaires universitaires, à des savants étrangers, quand cette initiative lui paraissait devoir augmenter son prestige dans ce Zollverein qu'elle dominait de plus en plus.

Nous pourrions multiplier les citations : il suffira de rappeler que Van T'HOFF, un des fondateurs de la stéréochimie, fut appelé de Hollande, EINSTEIN, de Zurich, pour occuper des chaires importantes en Allemagne.

Le fondateur de l'embryologie moderne, Édouard VAN BENEDEN, le plus grand savant dont s'honore l'Université de Liège, fut sollicité par la Faculté des Sciences de Berlin d'y prendre la succession d'un des plus grands maîtres de la Biologie en Allemagne : il refusa, heureusement pour nous.

Et comme titres à ces situations officielles, l'Allemagne n'en n'exigeait pas d'autres que celui de la haute valeur scientifique de l'intéressé !

Pour les enseignements de la littérature et des belles lettres françaises, l'Allemagne faisait souvent appel à des Français, soit dans les universités, soit dans les gymnases. La Belgique envoya même un jeune Bruxellois à Dresde, comme lecteur : il y acquit même une certaine célébrité en enlevant la princesse royale...

Quel contraste entre cette ancienne Allemagne et celle d'aujourd'hui ! Tous les biens d'EINSTEIN ont été confisqués, le grand savant lui-même expulsé, des centaines de savants et de médecins israélites ont dû chercher une autre patrie ! Il n'est plus question de faire appel à des savants étrangers : non seulement il faut être allemand pour occuper une chaire universitaire, mais il faut établir que l'on est un véritable aryen et de préférence un pur nordique !

Le monde entier est indigné de ces doctrines basées sur le culte de la race, de la force, avec un mépris cyniquement affiché de l'intellectualité.

N'est-ce pas le moment pour notre bloc latin de prendre la place qu'occupait l'Allemagne dans le monde savant, notamment en pratiquant le plus largement possible l'échange des professeurs et de tous ceux qui ont acquis une valeur scientifique incontestée ?

On admire avec raison à l'étranger l'effort réalisé en Belgique dans le mouvement scientifique à la suite de la création par son

Pour assurer son influence dans toute cette partie de l'Europe, l'Allemagne n'hésitait pas à faire montre d'un véritable libéra-



grand Roi du « Fonds de la Recherche scientifique ». Grâce à ce dernier, les laboratoires des Facultés des sciences et de médecine des quatre universités sont entrés dans une période d'activité qu'ils n'avaient jamais connue : de nombreux jeunes chercheurs, soit à titre d'aspirants, soit à celui d'associés, consacrent toute leur activité à la science pure, grâce à l'appui du fonds national. Mais d'ici à peu d'années, il faudra qu'à ces jeunes gens, devenus des hommes et des savants qualifiés, on procure des situations en rapport avec la valeur qu'ils ont acquise. Or, notre pays ne pourra pas dans bien des cas, leur assurer un avenir garanti contre toutes les incertitudes. Les Belges méritent bien que, dans notre bloc latin, on fasse appel à eux lorsque l'un ou l'autre de nos savants sera la personnalité la plus qualifiée pour occuper une situation adéquate.

Ne donnons-nous pas à ce point de vue un exemple que nous sommes fiers d'invoquer ?

Le gouvernement belge a confié naguère les deux plus importantes chaires de l'Université de Liège à deux savants français, les chaires de physique et de chimie. Ces savants sont devenus fonctionnaires belges, tout en conservant leur nationalité française.

Rappelons en passant, que Lacordaire, le frère du célèbre prédicateur, fut professeur de zoologie à Liège, et Sainte-Beuve professeur de littérature française, Catalan, un autre Français, de mathématiques.

L'Université libre de Bruxelles a confié ses chaires de physique et de chimie à des professeurs étrangers : deux Français et un Suisse ; tout le monde connaît ce dernier, le Professeur PICCARD !

Nous pourrions ajouter que, lors du coup d'État de 1852, plusieurs éminents français réfugiés en Belgique, y ont été chargés de certains enseignements officiels et que l'intellectualité belge ressent encore, à l'heure actuelle, les bienfaits de ce renouveau spirituel !

Le moment n'est-il pas venu, pour notre bloc de la presse latine, de consacrer l'influence incontestable dont il dispose, à une propagande en faveur de l'échange des professeurs et, en général, des savants au sein de notre alliance et de tous les pays qui se joindront à elle ?

Ne serait-ce pas honorer la latinité militante que de créer, dans

son sein, un état d'esprit tel que ce ne soit plus seulement par des discours et des fleurs que notre action se manifeste, mais que nos rencontres préparent l'avenir, en ouvrant les fenêtres aux grands vents du large, et en assurant, grâce à des échanges intellectuels réguliers, la prééminence de nos valeurs scientifiques ?

La véritable amitié se prouve autrement que par des mots. Aidons-nous réciproquement à vivre, et, puisque l'Allemagne a fait la suprême folie de s'isoler dans le monde scientifique, comme elle le fait dans le monde économique, par sa conception de l'État racique, totalitaire, prenons sa place !

Les échanges de l'esprit, bien plus que les liens de vente et d'achat, sont ceux dont le monde a soif.

Nous Français, Roumains, Italiens, Espagnols, Belges, ne sommes-nous pas en mesure de les lui apporter ?

Nous voilà un peu loin de la question de l'inflation des intellectuels ? Peut-être pas aussi loin que l'on pourrait le croire, puisque c'est du sort de la jeunesse médicale et de nos jeunes savants qu'il s'agit dans tout ceci.

Et, à ce propos, signalons qu'un premier jalon vient d'être posé dans la voie du resserrement de nos liens intellectuels. Un accord a été conclu qui permet aux étudiants en médecine de Belgique d'accomplir les stages en clinique, qu'impose la loi de 1929, dans certaines Facultés françaises, sous le contrôle des professeurs de celles-ci. Nous ignorons si la réciprocité est admise. Ce n'est là, espérons-le, qu'un commencement.

Mais nous entendons l'objection : quelle n'est pas votre naïveté, au moment où, même au sein du bloc des pays latins, des barrières économiques de plus en plus infranchissables empêchent l'échange régulier des produits, quelle naïveté d'espérer l'établissement entre eux d'équivalences intellectuelles ?

Eh bien ! malgré tout, et bien que les perspectives actuelles ne soient pas très rassurantes nous croyons, dur comme fer, que l'on ne tolérera plus longtemps que les enfants des 300.000 chômeurs belges crient famine, quand, à quelques kilomètres de chez eux, il y a trop de blé, trop de fruits, trop de primeurs qui s'entassent sur place et restent inconsommés !

Rappelons ce qui s'est passé en 1918 ; il y avait quatre ans que des millions d'hommes se terraient dans des fortifications et des tranchées, face à face, que la guerre de position poursuivait dans

le sang son train monotone. On finissait par croire que jamais ce front ne serait rompu !... Et pourtant, le jour vint où cela a craqué à une extrémité du barrage, et en quelques semaines ce fut l'éroulement général.

Nous sommes convaincus qu'il en sera de même des barrières économiques dressées entre nos nations amies.

L'excès même de la misère fera qu'à un moment donné, l'aberration qui les maintient apparaîtra à tous tellement évidente que le barrage s'écroulera, et que nous nous ouvrirons les bras les uns aux autres, partageant les fruits de notre travail et échangeant nos valeurs intellectuelles.

Que l'on m'excuse pour la longueur et l'ennui de cet exposé : en conviendra peut-être qu'il se réfère inconstamment au problème le plus aigu de notre vie sociale.

---